



APPEL À SÉLECTION PORTEUR·SE·S DE PROJETS MUSIQUE & PLAIDOYER

L'Atelier des Luttes (ADL) structure la production musicale comme un **outil professionnel de plaidoyer**.

Dans le cadre du projet **Fabrique des Dialogues**, nous lançons un appel à **porteur·se·s de projets artistiques** pour inscrire la musique dans la durée, au service des plaidoyers communautaires.

Ces projets doivent contribuer à amplifier les luttes autour des thématiques prioritaires :

- **santé,**
- **genre,**
- **droits humains,**
- **jeunesse,**
- **environnement.**

La musique est une création artistique pouvant devenir un **levier d'action collective**, un espace de **libération de la parole**, et un **vecteur d'influence sociale**.

ADL encourage des initiatives capables de relier **créativité musicale, ancrage communautaire** et **structuration professionnelle** afin que les artistes engagé·e·s puissent pérenniser leurs carrières tout en donnant une voix durable aux luttes locales.

Objectifs de la sélection

Soutenir des **projets musicaux** qui font résonner les voix des communautés dans l'espace public.

Accompagner la **structuration professionnelle** des artistes et collectifs (organisation, diffusion, pérennisation).

Relier la création artistique à des **dynamiques de plaidoyer réelles** (forums, dialogues institutionnels, formations).

Activités éligibles

Les projets proposés peuvent inclure une ou plusieurs des actions suivantes :

- **Résidences de création** de chansons plaidoyer sur les thématiques Fabrique des Dialogues.
- **Résidences d'enregistrement** et tournages de clips.
- **Concerts intra-communautaires** (quartiers, associations, espaces militants).
- **Concerts dans le cadre de dialogues institutionnels** (avec décideur·euse·s, bailleurs, autorités locales).
- **Actions de communication** pour valoriser le projet musical et les plaidoyers associés.
- **Organisation logistique** nécessaire à la réalisation (transport, sonorisation, etc.).

Exigences principales

Ancrage local et partenarial

- Votre projet doit être lié à une communauté, un quartier, une association ou un collectif.
- La solidité des partenariats locaux (associations, institutions, groupes militants) sera un critère fort.

Vision de long terme

- ADL soutient des projets qui ne s'arrêtent pas après une activité ponctuelle.
- Vous devez montrer comment votre projet peut durer et évoluer.

Votre candidature doit contenir :

- Un **budget minimum d'autoproduction musicale** (même simple : cachets artistes, studio, communication, logistique).
- Si possible, un **business plan sur 3 ans** (ou un engagement à être accompagné par ADL pour le construire).



QUI RECHERCHONS-NOUS ?

PROFILS

- Réalisateur·rice, vidéaste ou collectif audiovisuel expérimenté
- Expérience confirmée en clips musicaux, courts-métrages ou documentaires
- Capacité à travailler en **démarche participative** avec artistes et communautés
- Sensibilité aux thématiques sociales, culturelles ou politiques

PAYS PRIORITAIRES

- Cameroun
- Burundi
- Côte d'Ivoire
- Maurice
- Bénin
- Burkina Faso

CE QUE NOUS OFFRONS

- Accompagnement artistique et pédagogique (coaching, plaidoyer, diffusion).
- Mise en réseau avec d'autres artistes et associations engagées.
- Valorisation régionale et internationale à travers les campagnes ADL.
- Appui à la **structuration professionnelle** (aide à la formalisation de plans de carrière, business plans, stratégie de diffusion).

Vous créez des projets musicaux engagés sur des thématiques prioritaires et des supports pédagogiques pour nos formations. Nous recherchons des artistes capables de travailler en collectif et ancré.e.s dans leurs communautés.

Modalités de candidature

 **Période de candidature** : du 01 au 30 septembre 2025.

 **Envoyer votre dossier à** : contact@atelierdeslutttes.com

 **Objet du mail (obligatoire)** : Candidature – Projets Musique & Plaidoyer – [Nom structure/collectif] – [Pays]

Un dossier complet doit comprendre :

1. Présentation du/de la porteur·se

- Identité (structure/collectif/artiste), statut, pays/ville, contacts (mail, WhatsApp), liens web.
- Parcours artistique et/ou communautaire
- **Ancrage local & partenariats** : communautés concernées, associations/institutions alliées (préciser rôles).

2. Description du projet

- **Titre + thématiques principales** (santé, genre, droits humains, jeunesse, environnement).
- **Objectifs de plaidoyer** : quels changements concrets visés (sensibiliser, mobiliser, influencer une décision, renforcer des droits...).
- **Activités éligibles** retenues (résidences de création/enregistrement, clips, concerts communautaires/institutionnels, communication, logistique).
- **Publics cibles** (communautés locales, jeunes, décideur·euse·s, bailleurs, médias).
- **Calendrier indicatif** (mois/étapes) sur 6 mois.

3. Budget d'autoproduction (minimum)

- Postes suggérés : **cachets artistiques, studio/ingé son, tournage/montage clip, communication** (graphisme, teasers, réseaux), **logistique** (transport, repas, location sono), **frais annexes autorisations**.
- Indiquer les **contributions déjà acquises** (en numéraire/en nature) et les **besoins complémentaires**.

4. Gouvernance & gestion

- Qui fait quoi ? (rôles au sein de l'équipe/collectif, référent·e projet, référent·e finances).
- Modalités de **coordination** avec les partenaires locaux et avec ADL.
- **Gestion des risques** : sécurité des publics, droits à l'image, aléas logistiques, calendrier institutionnel.

5. Vision de long terme (pérennisation)

- **Business plan 3 ans** (si disponible) : vision de diffusion, partenariats, diversification des revenus (concerts, sync, mécénat, commandes publiques...), développement de catalogue.
- **OU** engagement à être **accompagné par ADL** pour construire ce business plan (cadre de structuration des carrières Musique & Plaidoyer).

6. Annexes (facultatives mais recommandées)

- Lettres de soutien (associations, institutions, collectifs).
- Liens vers œuvres antérieures / presse / captations live.
- Tout document probant utile au jury (ex. autorisations préalables, accords de lieux, etc.).



Cadre éthique, droits & conformité, à respecter dès la candidature

- Respect de la **dignité et du consentement** des personnes et communautés, attention particulière aux contenus sensibles (violences, santé, usages de drogues).
- **Droit à l'image & autorisations** (lieux, mineures : autorisations parentales obligatoires et cadre sécurisé).
- **Protection des données** : ne pas exposer d'informations médicales/identifiantes sans consentement explicite.
- Droits d'auteur : les œuvres restent la **propriété** des artistes ; une **licence non exclusive** de diffusion sera formalisée avec ADL pour les besoins pédagogiques et de plaidoyer (crédits systématiques).

 **Vous connaissez une artiste engagée qui pourrait être intéressée ? Partagez cet appel à candidature et taguez-les dans les commentaires !**

Important : Seuls les dossiers complets respectant toutes les consignes seront étudiés par le jury. Assurez-vous d'inclure tous les éléments demandés.